



« Des formes et des couleurs au service du patrimoine grâce au métal prélaqué »

DOSSIER DE CANDIDATURE

PRIX ECCA 2024

PRESENTATION

L'ECCA groupe français, association qui regroupe les industriels qui interviennent dans la conception du métal prélaqué, acier ou aluminium, lance le « Prix ECCA » en partenariat avec l'UNSFA.

L'objectif de ce prix est de récompenser la réalisation architecturale mettant en œuvre du métal prépeint et de valoriser ce matériau pérenne auprès des architectes et des professionnels de la construction.

Le métal prélaqué, acier ou aluminium, offre un large territoire d'expression en permettant de jouer avec des formes et des couleurs dans une palette quasi illimitée, de sélectionner des aspects contemporains, de réaliser des perforations. Autant de forme d'expression, de combiner lames et cassettes aux dimensions variées pour apporter diversité et rythme dans le monde de l'Architecture.

Le jury décernant ce prix sera composé de différents experts de la profession : architectes, enseignants, représentants de notre association mais également de l'association de l'enveloppe métallique du bâtiment.

Le Prix ECCA 2024 récompensera par la remise d'un trophée, d'un voyage architectural au choix pour 1 ou 2 personnes, la publication du projet lauréat dans la revue Passion Architecture du mois janvier 2025 et la diffusion d'un dossier de presse de ce projet, l'architecte qui, au travers d'une réalisation, témoignera de la qualité de l'architecture en métal prélaqué au service du patrimoine.

LES MEMBRES DU JURY

Le jury composé d'architectes, enseignants et de représentants d'associations professionnelles de la construction métallique et du métal prélaqué et journalistes se réunit afin de désigner le lauréat. Il peut également décerner une mention spéciale.

Le jury est souverain dans ses décisions.

RESULTATS

La proclamation des résultats sera l'un des moments forts lors du Congrès annuel des Architectes le vendredi 25 octobre à Reims.

CALENDRIER

- Fin de réception des dossiers de candidature le 19 juillet 2024.
- Préselection des dossiers de candidature 1ère semaine d'octobre 2024 (sans la présence des candidats).
- Présentation des projets préselectionnés devant le jury le vendredi 25 octobre 2024 à partir de 9h au Centre des Congrès de Reims (Présence des candidats sélectionnés obligatoires munis d'une clé USB pour la présentation du projet)
- La présentation des candidtas retenus face au jury se fait par 1 seul membre par agence.
- L'audition devant le jury n'est pas publique et donc les autres candidats sélectionnés ne peuvent assister aux présentations de leurs confrères.
 - Délibération du jury le vendredi 25 octobre dès la fin des auditions.
- Annonce des projets présentés, proclammation du résultat, présentation du projet lauréat par l'architecte ou son représentant devant les congressistes et remise du Prix et Trophée au lauréat en plénière le vendredi 25 octobre à 14h au Centre des Congrès de Reims.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Après l'avoir dûment complété, le dossier de candidature doit être adressé par mail à candidature@prixecca.org, le 19 juillet 2024 au plus tard.(date de clôture)

Numero de projet (reserve a l'organisateur) :
LE PROJET :
Intitulé :
Adresse du projet (n°, rue code postal et ville) :
Date de début :
Date de fin :
Budget :
Type de projet (1) rayer les mentions inutiles : - Réalisation d'un bâtiment neuf (1) - Rénovation / Réhabiliation (1) - Réalisation d'une extension (1) - Aménagement urbain ou paysager (1)
IDENTITE DU CANDIDAT ARCHITECTE
Société :
Nom et prénom du représentant :
Adresse postale :
Adresse mail :
Téléphone fixe :Téléphone mobile :

Société: Nom et prénom du représentant : Adresse postale : **IDENTITE DE L ENTREPRISE DE POSE:** Société: Nom et prénom du représentant : Adresse postale + EMAIL : **IDENTIFICATION DU MATERIAU**: (rayer la mention inutile) ACIER OU ALUMINIUM PRELAQUE ORIGINE DU MATERIAU METAL PRELAQUE : (indiquer le pays d'origine) PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET Contexte, objectif, enjeu (15 lignes maximum)

IDENTITE DU MAITRE D'OUVRAGE

LISTE DES PIECES A TRANSMETTRE
- Ce formulaire de candidature
- 1 visuel principal représentatif de l'utilisation du métal prélaqué dans le projet, complété pa
toutes autres planches, plans visuels utiles à la perception du projet et à l'usage du méta
prélaqué, sur clé USB ou par envoi wetransfer, de tous les documents produits, haute et bass
définition.
Adressée à l'UNSFA, 162, Bld de Magenta 75010 Paris
Ou
à l'adresse candidature@prixecca.org
ENGAGEMENT GENERAL DES CANDIDATS
En signant le présent dossier de candidature, le maître d'œuvre accepte, sans réserve, les
conditions ci-après décrites de la 5 ième édition du Prix ECCA.
1) « PRESENCE AU CENTRE DES CONGRES DE REIMS LE VENDREDI 25 OCTOBRE 2024».
L'invitation gracieuse des candidats au congrès annuel porte sur les 2 journées du congrès, l
présence à la journée du vendredi 25 octobre étant elle impérieuse pour défendre son proje
devant le jury et pour le lauréat de présenter son projet en séance plénière.
a) " CECCION DEC DROITC BLIOTOC "
2) « CESSION DES DROITS PHOTOS »
Nous soussignés,
14003 30033igite3 ₁
Architecte :
Nous engageons dans le cadre de son unique promotion, à céder à titre gratuit, les droits de
photographie du projet/réalisation ci-après rappelé :

A l'Unsfa et à l'Association ECCA Groupe Français ainsi qu'à ECCA Europe, organisatrice du Prix dans les conditions suivantes :

- Les clichés réalisés du projet cité seront transmis par l'architecte en format numérique et librement utilisables,
- Les clichés seront publiés par l'Unsfa et l'Association ECCA Groupe Français et ECCA Europe dans le cadre des présentations du Prix ECCA 2024 et des objectifs de l'Unsfa et de l'Association ECCA de promotion de l'architecture en métal prélaqué.
- Les soussignés renoncent à tout recours, ou toute autre réclamation contre l'Unsfa et ou l'Association ECCA, formulée par eux-mêmes ou leurs ayants-droit ou de la part d'un tiers détenteur de quelconques droits sur les documents dont l'utilisation serait conforme à la présente convention.
- En contrepartie, l'Unsfa et l'association ECCA Groupe Français et ECCA Europe s'engagent, dans la stricte limite de ses propres actions promotionnelles, à faire figurer le titre du document et le nom de l'auteur ou des auteurs, le nom du photographe si mentionné tels qu'énoncés ci-dessus ou moins une fois sur chacun des supports reproduisant le document.
- Titre du document:
- Nom de l'auteur ou des auteurs :

Fait à	:	 	
Le :		 	 2024

Maître d'œuvre, Architecte Auteur du projet

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »